

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal
élus : 23
en fonction : 23

*Séance du 12 février 2026
sous la présidence de Mme Sylvie ROEHLLY – Maire*

Membres présents : ROEHLLY Sylvie, WINTER-KNECHT Didier, WERNERT Annie, KLEINMANN Jean-Jacques, REGNIER Clarisse, BLANCK Dominique, ACKER Dominique, ALBECKER Bernard, BLANCK Denis, BONICEL Bénédicte, FORR Bernard, FOURNAISE Véronique, GASSERT Cédrine, HILD Aline, JUNG Didier, RICK Stéphane, SORG Fabienne, SORGIUS Christian, VATRY Edwige, VOGT Marie-Line.

Membres absents-excuses : WEEBER Michelle donne procuration à REGNIER Clarisse, KERTZINGER Francis donne procuration à Didier WINTER-KNECHT, MUGLER Christelle.

Objet : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 - Régie photovoltaïque.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif 2025 constatant qu'il présente un résultat excédentaire cumulé de **87.620,69 euros** ;

soit en fonctionnement, un résultat antérieur reporté de -19.060,74 € et un résultat de l'exercice positif de 1674,80 € ;

soit en investissement, un résultat antérieur reporté de 105.290,18 € et un solde d'investissement de l'exercice négatif de 283,55 € ;

LE CONSEIL MUNICIPAL
=====

ENTENDU les explications du Maire,

Après en avoir délibéré ;

DECIDE à l'unanimité,

D'AFFECTER à l'unanimité, le résultat de clôture de la section de fonctionnement au **c/002** "Déficit de fonctionnement reportés" pour un montant de - **17.385,94 €**, inscrits à l'exercice 2026 (en DEPENSES) ;

D'AFFECTER au **c/001** "Solde d'exécution d'investissement reporté", correspondant à l'excédent de l'année 2025 de la section d'investissement, soit **105.006,63 €**, inscrits à l'exercice 2026 (en RECETTES).

Accusé de réception en préfecture
067-216705293-20260212-13-2026-DE
Date de télétransmission : 17/02/2026
Date de réception préfecture : 17/02/2026

POUR EXTRAIT ET COPIE CONFORME,

Publié le 17 février 2026

Transmis à la Préfecture le 17 février 2026

Délibération exécutoire conformément à la loi
n°82-623 du 22 juillet 1982

Weyersheim, le 17 février 2026

Le Maire,
Sylvie ROEHLLY



Le secrétaire,
Didier WINTER-KNECHT